Me GUERRIEN Guillaume

Accompagnement libéral - Île-de-France

48 rue Albert Joly - 78000 - VERSAILLES
Téléphone : 01 88 24 54 29
Courriel : https://www.avocat-guerrien.fr/contact.php
Site internet : www.avocat-guerrien.fr

Informations particulières

Profession	Avocat, Juriste, Notaire
Zone géographique concernée	Ile-de-France, Yvelines - 78
Age du public concerné	Tous âges
Type(s) d'intervention proposée(s)	Autre accompagnement
Autre(s) type(s) d'intervention(s) (outils, modalités...)	Les droits sociaux et de la compensation du handicap : recours et contentieux MDPH (AAH, PCH, CMI…), fixation du taux d'incapacité, obtention d'aides adaptées (humaines, techniques, logement, transport, etc.). Le droit à l'éducation et à la scolarisation : accompagnement des familles dans leurs démarches pour un accès effectif à l'école, obtention des aménagements nécessaires et contestation des carences de structures. La protection juridique des majeurs : tutelles, curatelles, sauvegarde de justice, et articulation avec les droits sociaux. La réparation du dommage corporel : assistance complète des victimes de handicap lié à un accident médical, de la vie ou du travail (constitution du dossier médical, préparation aux expertises, indemnisation intégrale).
Lieu(x) d'intervention	Cabinet, Domicile, Autre(s) lieu(x) d'intervention, Intervention en Visio
Tarifs	Sauf en cas d'urgence ou de force majeure ou lorsque le cabinet intervient au titre de l'aide juridictionnelle totale ou de la troisième partie de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique, il est préalablement conclu par écrit une convention d'honoraires soumis au règlement intérieur national des avocats, qui précise, notamment, le montant ou le mode de détermination des honoraires couvrant les diligences prévisibles, ainsi que

	les divers frais et débours envisagés.
Information(s) complémentaire(s)	Les rendez-vous peuvent se tenir au cabinet, à domicile, à l'hôpital ou en visioconférence, afin de s'adapter aux contraintes des familles.